

Année académique : 2018-19

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelors Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Bijou
<b>Titre du module</b>	<b>Histoire et théorie du design 5</b>
<b>Type de module</b>	Module interfilière – Module obligatoire *
<b>Code</b>	05HT (D.AI.334.05HT.F.15)
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Module organisé sur toute la durée du semestre 5
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Aucun prérequis
<b>Langues principales</b>	Français (Le cours est en français, mais des textes à lire en anglais peuvent être distribués.)
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Théories du design - Les théories de la conception</b> : prendre connaissance de quelques outils de pensée développés dans divers champs des sciences humaines et des "design studies" à propos des enjeux conceptuels, esthétiques et éthiques des disciplines de la création et de la conception. Se familiariser avec les concepts, les terminologies et les raisonnements qui structurent les réflexions contemporaines sur la pratique et le rôle du designer. Ancrer sa propre réflexion à propos des projets personnels sur des bases et des références rigoureuses et structurées.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<b>Théories du design - Les théories de la conception</b> : Le cours a lieu sous la forme d'un enseignement magistral accompagné de lectures à domicile et de discussions. Les contenus portent sur les bases philosophiques en esthétique et en philosophie de la technique, sur une discussion des théories du design comme science, des approches du design responsable, de la question du genre et de participation, ainsi que du design critique. Une sensibilisation à la recherche en design est également abordée.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : <b>Théories du design - Les théories de la conception</b> : les étudiant-e-s produisent un travail personnel et/ou en petits groupes, à partir d'une question pertinente pour les disciplines de la conception. Ils-elles produisent un texte argumentatif structuré décrivant leur questionnement, leur démarche et leur positionnement en utilisant les références théoriques pertinentes. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
<b>Enseignants</b>	Lysianne Léchet Hirt
<b>Nom du responsable du module</b>	Lysianne Léchet Hirt
<b>Descriptif validé le</b>	06.07.17
<b>Par</b>	Lysianne Léchet Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014